



## Foire aux questions – T1 2009

### **1. Comment expliquez-vous les fluctuations importantes enregistrées par votre portefeuille de valeurs au premier trimestre de 2009? En particulier, pourquoi les valeurs du compte de négociation ont-elles diminué de 21 G\$ et les valeurs disponibles à la vente ont-elles augmenté de 23 G\$?**

La majorité des fluctuations observées dans les deux portefeuilles sont attribuables au fait que le produit des valeurs du compte de négociation arrivées à échéance a été réinvesti dans des titres similaires classés dans la catégorie des valeurs disponibles à la vente. Plus précisément, environ 14 G\$ de valeurs liquides du compte de négociation de premier ordre et de courte durée (consistant essentiellement en titres de créance du gouvernement américain, d'organismes gouvernementaux américains et de banques) sont arrivés à échéance durant le trimestre et le produit a été réinvesti dans des titres similaires de durées semblables, mais ils ont été classés dans la catégorie des valeurs disponibles à la vente. Le 31 octobre 2008, une vaste majorité des valeurs du compte de négociation présentant une durée restante jusqu'à l'échéance de moins d'un an (tel qu'indiqué à la page 113 de la Reddition de comptes annuelle 2008) avaient une durée restante de moins de trois mois.

Il y a plusieurs années, lorsque ce portefeuille a été créé, sa gestion était plus active. Aujourd'hui, il est géré selon une stratégie d'achat à long terme. La conversion en valeurs disponibles à la vente est plus en accord avec les pratiques d'affaires actuelles. De plus, le fait de classer ces soldes dans la catégorie des valeurs disponibles à la vente permet de réduire la volatilité quotidienne des revenus causée par les fluctuations des taux d'intérêt. Cette conversion n'a pas d'incidence notable sur les fonds propres réglementaires ni sur le bénéfice de la Banque CIBC au premier trimestre.

Le reste de l'augmentation des valeurs disponibles à la vente (environ 9 G\$) s'explique essentiellement par le recours accru aux obligations à des fins de couverture des taux d'intérêt.

Le reste de la diminution des valeurs du compte de négociation (environ 7 G\$) s'explique par des baisses pour les groupes Marchés mondiaux et Trésorerie. Dans les conditions des marchés actuelles, le groupe Marchés mondiaux a réduit l'utilisation du bilan à des fins de négociation, car la Banque CIBC s'est défait des stratégies de négociation pour le compte de la Banque qui ne sont pas en accord avec la stratégie d'affaires de base de Marchés mondiaux CIBC. Le groupe Trésorerie a également réduit son utilisation du bilan au profit de positions gérées de façon discrétionnaire.

### **2. Comment expliquez-vous la variation de la marge d'intérêts nette enregistrée par la Banque CIBC ce trimestre?**

La diapositive 42 de la *Présentation aux investisseurs* du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 résume les éléments de la marge d'intérêts nette de la Banque CIBC pour le premier trimestre de 2009, le quatrième trimestre de 2008 et le premier trimestre de 2008. La diminution de la marge d'intérêts nette entre le quatrième trimestre de 2008 et le premier trimestre 2009 (de 2,23 % à 1,91 %) est attribuable à la baisse du revenu net d'intérêts du groupe Trésorerie attribué à Marchés mondiaux CIBC, en raison d'un positionnement moins favorable, d'une hausse des coûts de financement et d'un contexte de baisse des taux d'intérêt qui a nui aux activités de dépôt.



**3. Pourquoi les revenus du groupe Trésorerie étaient-ils si élevés ce trimestre? Quelle était la nature des gains sur valeurs? Ce niveau est-il durable?**

La hausse des revenus du groupe Trésorerie est principalement attribuable aux gains sur la vente de valeurs disponibles à la vente, qui ont été réduits par les résultats plus faibles découlant des positions relatives aux taux d'intérêt. Les revenus nets tirés des activités de négociation du groupe Trésorerie au premier trimestre de 2009 ont été plus élevés d'environ 60 millions de dollars que les revenus trimestriels moyens nets de 2008.

Nous prévoyons des revenus plus modestes pour le groupe Trésorerie, alors que les coûts de financement restent élevés et que la Banque CIBC continue de gérer le risque assumé par le groupe Trésorerie dans le contexte d'instabilité des marchés.

**4. Pouvez-vous nous donner plus de précisions sur la qualité du crédit des positions liées aux titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés) dans votre portefeuille de produits de crédit structurés en voie de liquidation?**

La qualité du crédit de ce portefeuille est bonne. Les positions continuent de se comporter de façon satisfaisante et le taux de défaillance des actifs sous-jacents est minime. Les taux de subordination sont généralement élevés et, étant donné notre rang supérieur dans la structure d'endettement, nous avons préséance relativement aux paiements en cas de défaillance. Le portefeuille est bien diversifié quant au nombre de prêts, au nombre de contreparties, à son exposition aux secteurs et à sa concentration géographique (pour plus de précisions, voir à la page 14 du Message aux actionnaires pour le premier trimestre de 2009).

Environ 99 % du montant nominal de référence total de nos TAP flux groupés de 13,0 G\$ US au 31 janvier 2009 continue d'être coté AAA et le reste demeure coté AA. La majorité des actifs sous-jacents continuent d'être cotés entre B- et B+.

Tel qu'indiqué à la page 14 du Message aux actionnaires pour le premier trimestre de 2009, le taux de subordination moyen des positions liées aux TAP flux groupés s'établit à 31 %. Les taux de subordination varient de 6 % à 67 %. Il est important de noter que le taux moyen de 31 % est une moyenne pondérée et reflète une concentration importante de taux de subordination dans la fourchette allant de 25 % à 35 %. Environ 70 % du montant nominal total des positions liées aux TAP flux groupés (13,0 G\$ US au 31 janvier 2009) s'inscrit dans cette fourchette. Les positions dont le taux de subordination est relativement moins élevé ont généralement une durée résiduelle moyenne pondérée moins longue ou des actifs sous-jacents de meilleure qualité. Les positions dont le taux de subordination est inférieur à 10 % représentent moins de 1 % du montant nominal total des positions liées aux TAP flux groupés.

Nous avons soumis ces positions à des simulations de crise extrêmes et sans précédent. Ainsi, si l'on suppose des taux de défaillance de 25 % pour chacune des trois prochaines années et des pertes en cas de défaillance de 50 %, nos modèles indiquent que les pertes du portefeuille de TAP flux groupés seront minimales. Nous avons donc confiance dans la valorisation actuelle de ces positions.



## **5. Prévoyez-vous d'autres baisses de valeurs liées aux produits de crédit structurés d'ici la fin de 2009?**

Comme les conditions des marchés demeurent volatiles et incertaines, d'autres pertes substantielles sont possibles. Toutefois, le risque associé à notre portefeuille de produits de crédit structurés en voie de liquidation a été fortement réduit.

Les positions de la Banque CIBC en titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation couvertes par des garants financiers s'élèvent à environ 600 M\$ US. À l'égard de ces positions, la Banque CIBC a affecté des actifs pondérés en fonction du risque d'un montant approximatif de 2,4 G\$, qui sont compris dans le ratio des fonds propres de première catégorie de 9,8 % de la Banque CIBC au 31 janvier 2009. Par conséquent, même si la valeur de toutes les positions chutait à zéro et que notre taux de recouvrement à l'égard des garants financiers restants était d'environ 10 %, il n'y aurait aucune incidence supplémentaire sur le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque CIBC. Dans nos deux derniers règlements avec des garants financiers, les taux de recouvrement ont été de 17 % et de 20 %.

Pour ce qui est des positions en titres autres que ceux du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation couvertes par des garants financiers, leur volatilité a été réduite par des modifications comptables et la résiliation de titres de créance de société sous-jacents d'un montant de 1,8 G\$ au premier trimestre. Toutefois, une grande partie de ce portefeuille continue d'être évaluée à partir de cours de courtiers, qui pourraient subir d'autres pressions à la baisse en cas de détérioration supplémentaire de la liquidité et du crédit dans ce segment du marché. À l'égard de ces positions, la Banque CIBC a affecté des actifs pondérés en fonction du risque d'un montant approximatif de 6,7 G\$, qui sont compris dans le ratio des fonds propres de première catégorie de 9,8 % de la Banque CIBC au 31 janvier 2009. Si la Banque CIBC devait radier le montant à recevoir net des garants financiers, qui s'établissait à 1,4 G\$ US au 31 janvier 2009, l'incidence sur son ratio des fonds propres de première catégorie serait d'environ 30 points de base, en supposant un taux de recouvrement de 15 %.

## **6. Quels étaient les ratios des fonds propres et les actifs pondérés en fonction du risque calculés conformément à l'Accord de Bâle I ?**

Selon l'Accord de Bâle I, le ratio des capitaux de première catégorie de la Banque CIBC s'établissait à 9,0 % au 31 janvier 2009 et les actifs pondérés en fonction du risque se montaient à 137,7 G\$. La Banque CIBC a affiché les calculs selon l'Accord de Bâle I sur son site Web.



## **7. Pourquoi avez-vous effectué une émission aussi importante de billets de première catégorie novateurs?**

Au 31 janvier 2009, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque CIBC était de 9,8 %. En tenant compte de l'émission d'actions privilégiées, série 35, d'une valeur de 325 M\$ qui a pris fin le 4 février 2009, de l'émission d'actions privilégiées, série 37, d'une valeur de 200 M\$ qui a pris fin le 6 mars 2009, ainsi que de l'émission de billets de première catégorie d'une valeur de 1,6 G\$ annoncée le 5 mars 2009, le ratio des fonds propres de première catégorie pro forma de la Banque CIBC s'établirait à environ 11,5 % au 31 janvier 2009<sup>1</sup>.

Une solide position des fonds propres est une importante priorité de la Banque CIBC depuis plusieurs années et elle l'est encore plus depuis 2007, lorsque les conditions des marchés sont devenues plus incertaines.

La Banque CIBC était en mesure d'émettre des billets de première catégorie novateurs et était la seule grande banque canadienne qui n'en avait pas émis. La Banque CIBC croit que cette émission témoigne d'une gestion prudente des fonds propres, compte tenu à la fois des conditions des marchés actuelles et des possibilités de croissance.



## Un mot sur les énoncés prospectifs

De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, y compris dans cette présentation, dans d'autres dépôts auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations que nous faisons concernant nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion des risques, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et nos perspectives pour 2009 et les exercices subséquents. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux incertitudes et aux risques inhérents qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats avancés dans nos énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : les risques de crédit, de marché, d'illiquidité, d'exploitation, les risques environnementaux et de réglementation, ainsi que les risques juridiques et de réputation, et les risques stratégiques; les changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous sommes en exploitation; les changements apportés aux lignes directrices relatives au capital fondé sur les risques et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence des modifications apportées aux règles et aux normes comptables, et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements apportés à nos cotes de crédit; la possibilité que le taux d'imposition réel normal que nous avons estimé ne soit pas atteint; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations de l'infrastructure publique et de toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers à fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les fluctuations des taux d'intérêt et de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer de nouveaux produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité à attirer et à fidéliser des employés et dirigeants clés; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi, ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif contenu dans cette présentation ou dans d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Personnes-ressources du groupe Relations avec les investisseurs :

Valentina Wong, directrice en chef	416 980-8306
Jason Patchett, directeur en chef	416 980-8691
Numéro de télécopieur du groupe Relations avec les investisseurs	416 980-5028
Visitez la section du groupe Relations avec les investisseurs sur le site Web <a href="http://www.cibc.com/francais">www.cibc.com/francais</a> .	

<sup>1</sup> Mesure non conforme aux PCGR. De l'avis de la direction, le ratio des fonds propres de première catégorie pro forma fournit des renseignements supplémentaires qui rendent compte de l'incidence des opérations importantes touchant les fonds propres sur la structure des fonds propres au 31 janvier 2009. L'incidence de chaque opération est la suivante : actions privilégiées, série 35 (0,26 %); actions privilégiées, série 37 (0,16 %); billets de première catégorie (1,31 %).